HAL open science

Senon et Amel-sur-l'Etang (Meuse) : approche intégrée d'une agglomération secondaire et d'un sanctuaire périurbain de la cité des Médiomatriques

Simon Ritz

▶ **To cite this version:**

Simon Ritz. Senon et Amel-sur-l'Etang (Meuse) : approche intégrée d'une agglomération secondaire et d'un sanctuaire périurbain de la cité des Médiomatriques. XXe colloque du Groupe des Méthodes Pluridisciplinaires Contribuant à l'Archéologie, 2015, Besançon, France. hal-02468725

HAL Id: hal-02468725

https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02468725

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Senon et Amel-sur-l'Étang (Meuse) : approche intégrée d'une agglomération secondaire et d'un sanctuaire périurbain de la cité des Médiomatriques

Simon Ritz, Université de Lorraine

Connue depuis le XIXe s. grâce à des fouilles et des découvertes fortuites, l'agglomération gallo-romaine de Senon a fait l'objet de sept campagnes de prospections géophysiques (électriques, magnétiques et géoradar) depuis 2007, sur une surface cumulée de 164 ha. Elles permettent d'appréhender la topographie de cette agglomération secondaire qui s'étend sur une trentaine d'hectares sous le village actuel et au nord-ouest de celui-ci. Dans la commune voisine d'Amel-sur-l'Étang, à 1,2 km au sud de Senon, les prospections électriques ont mis en évidence un important sanctuaire périurbain autour duquel semble s'être développé un habitat groupé sur une surface d'une vingtaine d'hectares. Combinées à l'ensemble des informations spatiales et chronologiques disponibles (prospections pédestres, aériennes, opérations préventives, relevés topographiques), ces nouvelles données autorisent une réflexion globale sur la structure, l'évolution et les fonctions de cette agglomération bipolaire.

Senon : une agglomération organisée autour d'une place publique monumentalisée

Les **fouilles** réalisées à Senon au XIXes. et au début du XXes. ont permis de mettre au jour des thermes publics (Clercx 1847, Vieillard 1852, Liénard 1885, Reiners et Drexel 1918) dont la destruction a pu être située au début du IVe s. apr. J.-C., un bâtiment rectangulaire (10,2 m x 18 m) non daté et interprété – sans preuves – comme la curie de l'agglomération (Reiners et Drexel 1918), ainsi qu'un *castellum* quadrangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté, dont la destruction serait intervenue avant la fin du IIIe s., à une date que les fouilleurs supposaient très rapprochée de sa construction (Reiners et Drexel 1918). Un **relevé topographique** effectué au lieu-dit le Bourge, où les vestiges du fortin apparaissent sous la forme de microreliefs, a permis de géolocaliser le plan-masse des fouilles de 1917 et de situer les thermes et la « curie ».

Les **prospections aériennes** et **magnétiques** ont précisément révélé les caractères structurels de l'agglomération de Senon : autour d'une esplanade monumentalisée, sur laquelle ont été repérés deux *fana* carrés (14,5 m et 11 m de côté) et un *fanum* rectangulaire (21 m x 15 m), se développent au moins six axes viaires structurant le tissu urbain de l'agglomération. Le centre public se prolonge au nord-est de cette esplanade, où les prospections **radar-sol** ont mis en évidence un théâtre aux dimensions relativement modestes (diamètre : 46 m). Les cartes de gradient magnétique ont également révélé des constructions monumentales immédiatement au sud du théâtre, au sein d'un espace où se situaient vraisemblablement les thermes de l'agglomération, à en juger par les plans des fouilles anciennes. Au contact des espaces de circulation, se développent des constructions adoptant généralement un plan barlong perpendiculaire à la voirie, caractéristiques des quartiers résidentiels et artisanaux des agglomérations secondaires.

Sept **opérations préventives** ont été conduites à Senon par l'INRAP. Deux diagnostics (S. Baccega 2002, S. Viller 2013) ont donné lieu à des fouilles (L. Vermard 2002, M. Gazenbeek 2014 [à paraitre]) qui ont permis de documenter deux parcelles contiguës situées au nord-est de l'agglomération antique. À La Tène finale et pendant la période augustéenne, ce secteur a vu le développement d'un quartier caractérisé par la présence d'activités métallurgiques (fours de forge) et par l'emploi de matériaux légers, qui perdurera jusqu'à la fin du Ier s. apr. J.-C. Au IIe et au IIIe s. de n.è – la dernière phase d'occupation de ce secteur – les habitats étaient organisés autour de cours à vocation artisanale (boucherie et métallurgie du fer) et comprenaient des équipements d'agrément, tels que des caves et des hypocaustes.

À une trentaine de mètres à l'ouest de ce quartier, un diagnostic (L. Vermard 2004) a mis en évidence une allée monumentale construite par juxtaposition de larges dalles (2 m x 1 m) en calcaire. La confrontation des données issues des fouilles et des prospections géophysiques permet d'établir que cette voie dallée desservait le quartier monumentalisé du théâtre, qu'elle reliait vraisemblablement à la place publique de l'agglomération. Elle était bordée, à l'ouest, par un bâtiment équipé d'un hypocauste que le fouilleur associe aux thermes explorés en 1917.

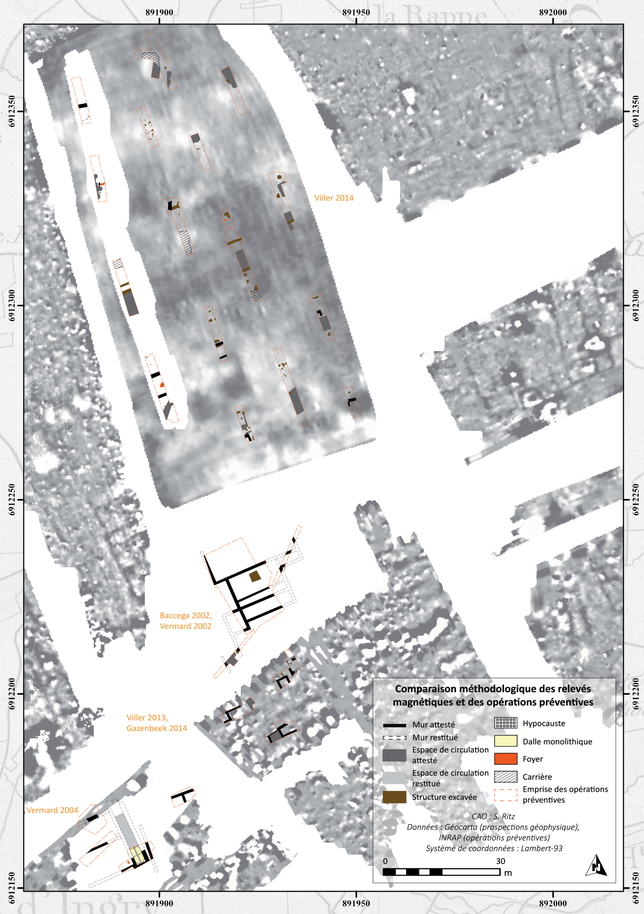

Au centre du village, un diagnostic (X. Antoine 2007) a révélé un bâtiment sur poteaux à proximité duquel se trouvait une fosse contenant un lot de *terra nigra*, dont les nombreux ratés de cuisson pourraient témoigner de la présence d'un atelier de production locale au Ier s. apr. J.-C.

Les sondages récemment pratiqués sur les marges de l'agglomération romaine (S. Viller 2014) ont permis de repousser la chronologie du site de Senon jusqu'à La Tène B/C, une période d'occupation attestée par des éléments structurels (creusements inscrits dans le substrat calcaire) et mobiliers, dont deux fragments de bracelets à nodosité datés de la seconde moitié du IVe s. av. J.-C.

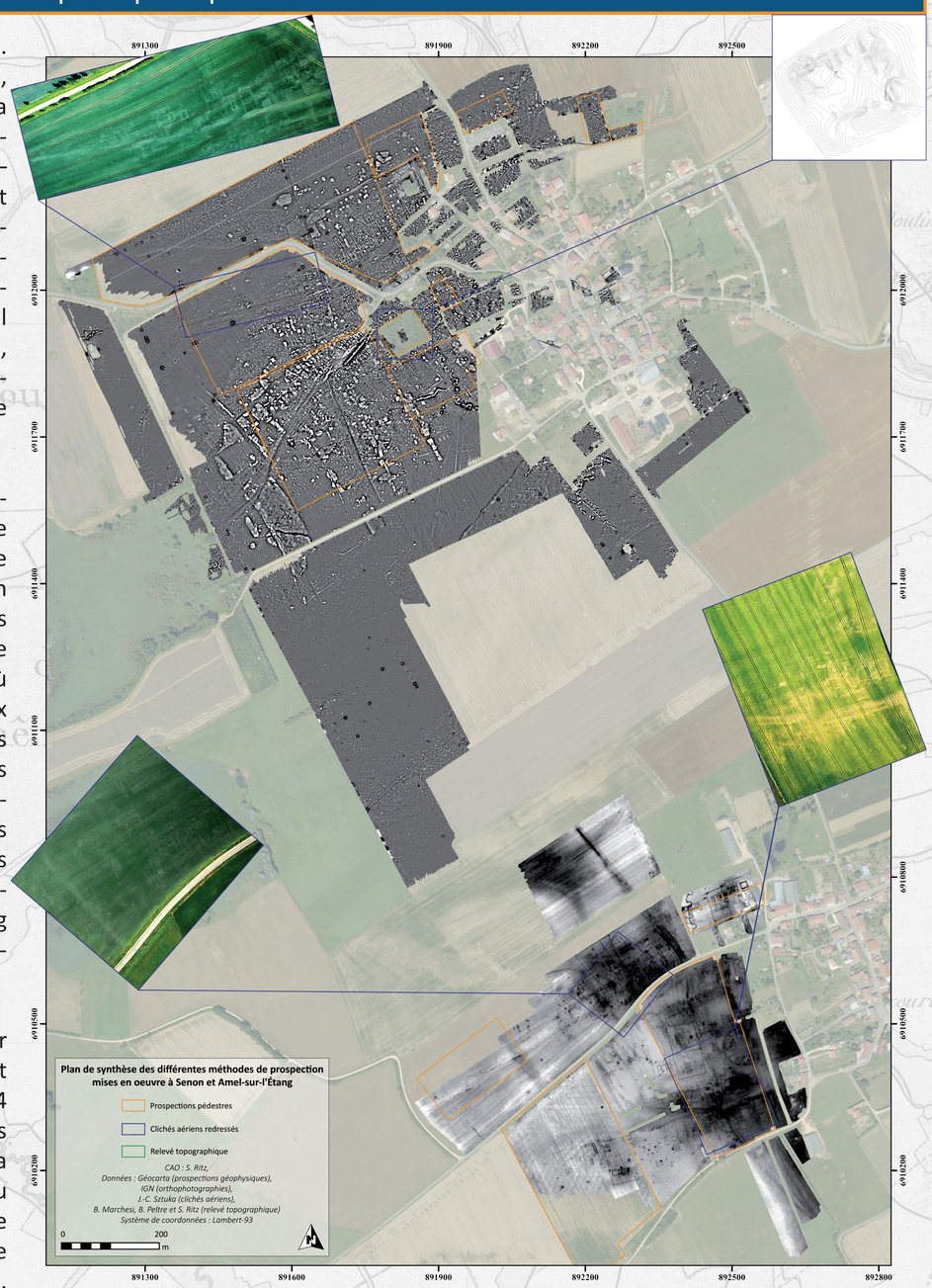

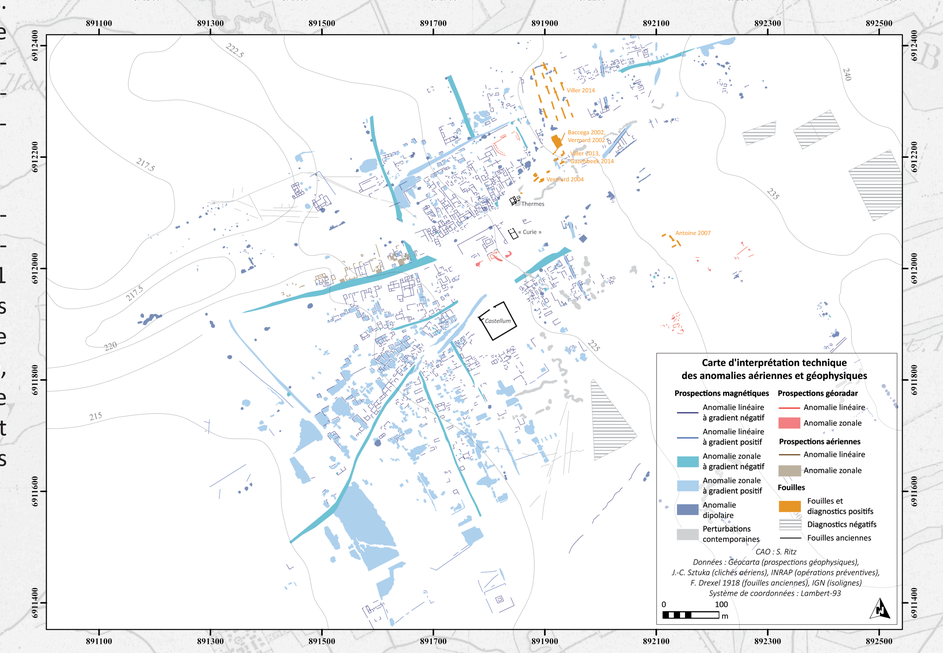

La confrontation des opérations préventives et des prospections géophysiques permet non seulement d'associer les abondantes données planimétriques à une information chronologique fiable, mais également d'**analyser la réponse géophysique des structures fouillées** et offre à ce titre d'importantes perspectives de réflexion méthodologique. Le diagnostic de la Grande Rue (S. Viller 2014) a ainsi permis d'établir que certaines anomalies zonales conductrices aux contours irréguliers, récurrentes sur la carte de résistivité de la parcelle, traduisent la présence de fosses d'extraction de calcaire. Ruelle des Bois (S. Viller 2013, M. Gazenbeek 2014 [à paraitre]), l'intervention préventive a mis en évidence des niveaux d'occupation bien conservés au sein d'un secteur où les cartes de gradient magnétique sont pourtant relativement bruitées, permettant ainsi de s'interroger sur l'origine des perturbations magnétiques (présence de terres cuites architecturales dans les couches de démolition ?) et, en tous cas, d'exclure une corrélation positive entre la qualité du signal magnétique et le degré de conservations des vestiges.

Amel : un habitat groupé à la périphérie d'un complexe cultuel ?

À Amel-sur-l'Étang, une campagne de **prospections aériennes** réalisée en 1997 a révélé un important ensemble monumental, dont la topographie a pu être précisée grâce aux **prospections électriques** à partir de 2007. Le site est structuré par un espace trapézoïdal de 5 ha environ, dont le centre est occupé par deux périboles adjacents (55 m x 58 m et 56 x 52 m) comprenant respectivement trois temples à plan centré carrés et un *fanum* hexagonal, ainsi que des structures plus modestes correspondant peut-être à de petites chapelles. À 45 m à l'est de cet ensemble est installé un théâtre, plus important que celui de Senon (diamètre : 77 m), dont l'architecture est caractérisée par une *cavea* en forme de demi-cercle outrepassé et un bâtiment de scène réduit. À une vingtaine de mètres au sud-ouest du théâtre, un bâtiment rectangulaire (70 m x 25 m) comprenant trois absides sur sa façade sud a été interprété comme un édifice balnéaire en raison de ses caractéristiques architecturales et des fragments de pilettes et de *suspensura* recueillis en **prospection pédestre**. L'interprétation des trois monuments rectangulaires (45 m x 12 m) situés au nord des temples reste problématique (des structures d'accueil des fidèles ?). Au nord et au sud de cet espace monumentalisé régulièrement délimité par des espaces de circulation, se développent des quartiers périphériques densément bâtis qui portent la superficie totale du site à une vingtaine d'hectares. Si l'interprétation des nombreuses structures qui les composent reste délicate sur la base d'une documentation planimétrique, certaines d'entre elles adoptent toutefois le plan des petites annexes qui composent la *pars rustica* de certaines grandes *villae* du nord de la Gaule. Quoique ce rapprochement, uniquement formel, n'exclue pas des divergences fonctionnelles, il témoigne vraisemblablement du développement d'un habitat groupé en périphérie du sanctuaire d'Amel, qui ne peut plus être envisagé comme un site à caractère exclusivement religieux, sauf à imaginer que l'ensemble de ces aménagements étaient dédiés aux activités rituelles.

En l'absence de fouilles, il est difficile de progresser quant à la chronologie des différentes structures repérées à Amel, dont la contemporanéité n'est pas assurée. Comme à Senon, les **prospections pédestres** ont toutefois permis de mettre en évidence un faciès céramique relativement homogène, révélant une phase d'occupation principale comprise entre le Ier et le IIIe s. de n.è. La rareté des éléments mobiliers précoces pourrait cependant être attribuée aux contingences de la prospection de surface, dans la mesure où les horizons anciens n'ont peut être pas été atteints par les travaux agricoles. En revanche, la quasi-absence de mobilier postérieur au IIIe s. peut être considérée comme représentative et pourrait être mise en relation avec les troubles qui affectent Senon à la fin de ce siècle, sensibles au travers de l'édification puis de la destruction du *castellum*, ou avec l'émancipation de la cité de Verdun au Bas-Empire. Si la datation du site d'Amel reste fragile en l'état des données, les liens chronologiques (le mobilier issu des prospections pédestres) et physiques (la voirie) qui unissent l'agglomération et le sanctuaire témoignent vraisemblablement d'une occupation concomitante, soulevant ainsi la question du statut et des fonctions de cette agglomération secondaire, dont la bipolarité reflète un schéma de topographie religieuse tout à fait original.

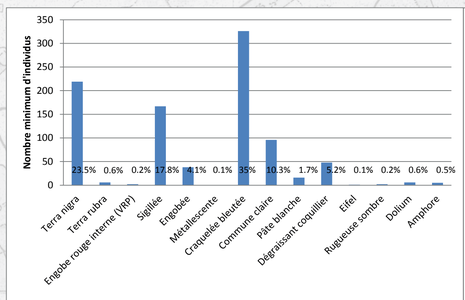

Distribution par catégorie technique du mobilier céramique issu des prospections pédestres réalisées à Senon, exprimée en valeur absolue et en pourcentage du NMI total
CAO : S. Ritz, données : M. Gazenbeek, S. Ritz et J.-C. Sztuka

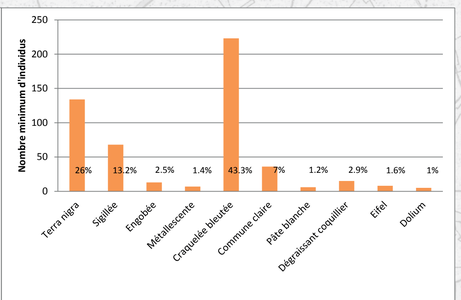

Distribution par catégorie technique du mobilier céramique issu des prospections pédestres réalisées à Amel-sur-l'Étang, exprimée en valeur absolue et en pourcentage du NMI total
CAO : S. Ritz, données : M. Gazenbeek, S. Ritz et J.-C. Sztuka

L'environnement rural de l'agglomération antique : les *villae* de Vaudoncourt et d'Amel-sur-l'Étang

Lors de l'aménagement d'une voie ferrée en février 1932, un réseau de galeries souterraines a été découvert dans la commune de Vaudoncourt, à 4,5 km au nord de Senon. Des traces d'outils mises en évidence sur les parois des galeries permettent d'établir qu'il s'agissait de deux aqueducs souterrains prolongeant le réseau karstique naturel sur une longueur conservée d'environ 1000 m. Au lieu-dit le Haut de Villers, les **prospections aériennes**, puis **électriques**, ont révélé une grande *villa* à pavillons multiples alignés, couvrant une surface de 4 ha au moins, dont l'approvisionnement en eau était vraisemblablement assuré par une des branches de ce réseau d'aqueducs souterrains.

À proximité de la ferme de la Californie à Amel, à environ 1 km au sud du sanctuaire, des **prospections électriques** ciblées grâce aux indices de surface ont mis en évidence un groupe de structures qui, malgré un plan peu lisible en raison d'une succession évidente de plusieurs états, peut être identifié comme la *pars urbana* d'une *villa*, en face de laquelle se répartissent de petits bâtiments bordant une cour agricole. Des sources et résurgences d'origine karstique peuvent être observées à quelques dizaines de mètres de cette *villa* et soulignent encore l'importance des phénomènes hydrologiques dans les dynamiques d'occupation du territoire autour de l'agglomération antique.

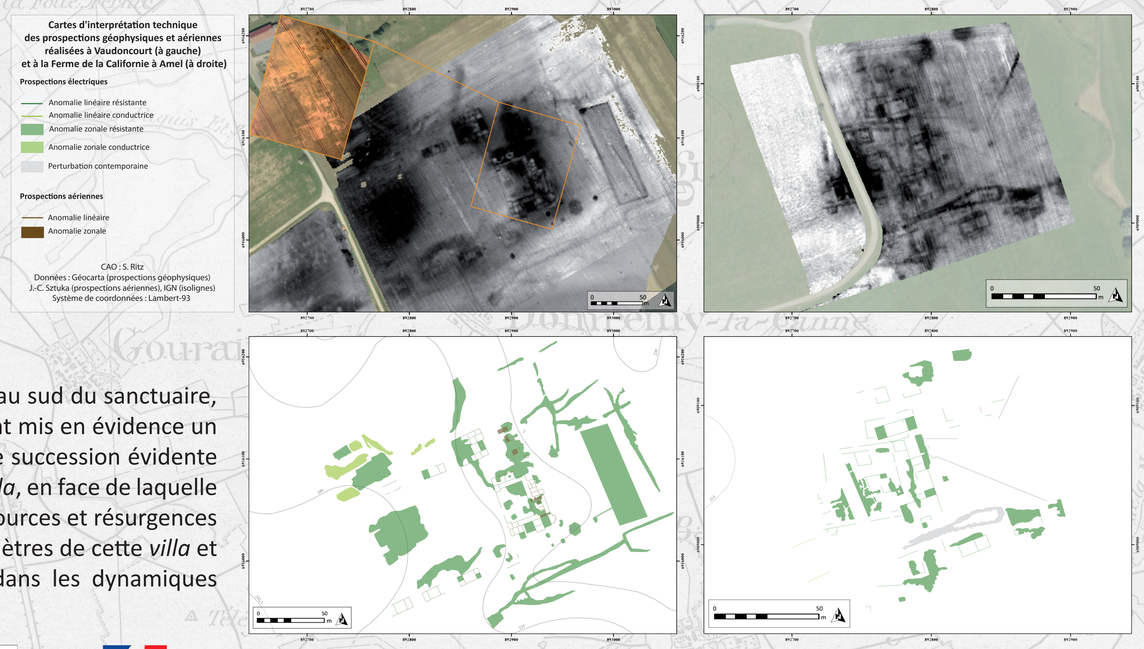

Université de Lorraine · geocarta · 2015 Archéométrie Besançon · meuse conseil général · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · Ministère Culture Communication Direction régionale des affaires culturelles Lorraine · Association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt · MAXIMO Mécénat d'entreprise